

## **RACCORDEMENT DU VILLAGE DE LA ROMAINE**



## 1. CONTEXTE

1 Le village de la Romaine est alimenté par une centrale diesel vétuste dont la capacité  
2 deviendra insuffisante pour couvrir les besoins de la communauté. Le 26 juin 2009, par  
3 sa décision D-2009-080<sup>1</sup>, la Régie de l'énergie a autorisé le Distributeur à raccorder ce  
4 village au réseau intégré au moyen d'une ligne à 25 kV en provenance du poste de  
5 Natashquan. Les travaux relatifs à ce raccordement comprennent :

- 6 • La conversion à 25 kV des postes de Natashquan et de La Romaine ;
- 7 • La conversion à 25 kV du réseau de distribution de Natashquan et de La  
8 Romaine ;
- 9 • La construction d'une ligne de distribution, isolée à 46 kV et exploitée à 25 kV,  
10 entre Pointe-Parent et La Romaine.

11 Conformément à la décision, le Distributeur dépose le suivi 2012 des travaux de  
12 raccordement du village de la Romaine pour ce projet estimé initialement à 32,1 M\$.

## 2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012

### 2.1 État d'avancement des travaux de raccordement

13 Dans son rapport annuel 2010, le Distributeur indiquait qu'à la suite du premier appel  
14 d'offres public lancé à l'automne 2010, aucun contrat n'avait été attribué en raison des  
15 prix soumis par les entrepreneurs en construction qui étaient significativement  
16 supérieurs aux estimations initiales. Cette situation s'explique notamment par la  
17 complexité du milieu d'accueil et des conditions de réalisation du projet sur le territoire  
18 de la basse côte nord.

19 En 2011, le Distributeur a décidé de procéder à une réévaluation du projet. Dans le  
20 contexte de la mise en place des initiatives reliées au Plan Nord, le Distributeur désire  
21 s'assurer que la solution retenue sera techniquement et économiquement optimale.  
22 Ainsi, le Distributeur souhaite analyser toutes les solutions possibles afin de retenir le

---

<sup>1</sup> D-2009-080, demande d'autorisation visant le raccordement du village de la Romaine, 26 juin 2009.

1 projet assurant la pérennité et la fiabilité de l'alimentation dans le contexte de l'ouverture  
2 du territoire.

3 Considérant l'ensemble de ces éléments, le Distributeur a décidé de suspendre le projet  
4 tel que présenté en 2009. La majorité des travaux réalisés (ingénierie, déboisement et  
5 plantage de poteaux) pourra être en partie valorisée dans le cadre des activités  
6 normales du Distributeur ou lors de l'implantation de la solution qui sera éventuellement  
7 retenue.

## 2.2 Suivi des investissements

8 Les investissements 2012 reflètent la radiation de 1,1 M\$ effectuées à la suite de la  
9 suspension du projet. Ce montant représente la portion des coûts des travaux encourus  
10 non réutilisables de 1,0 M\$ ainsi que les frais d'emprunt de 0,1 M\$ capitalisés depuis la  
11 date de la suspension. Les dépenses cumulatives s'élèvent à près de 7,2 M\$ au  
12 31 décembre 2012.

13 Le tableau 1 présente les dépenses engagées ainsi que les écarts par rapport aux coûts  
14 projetés pour l'année 2012 tandis que le tableau 2 présente les dépenses engagées  
15 cumulatives ainsi que les écarts depuis le début du projet.

**TABLEAU 1**  
**ÉCART DE COÛTS – 2012 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	(445)	-	(445)
Travaux civils	2	-	2
Travaux électriques :			
aérien	(588)	-	(588)
souterrain	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>(1 031)</b>	-	<b>(1 031)</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	318	-	318
Contingence	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(713)</b>	-	<b>(713)</b>

16 Le projet initial, tel que déposé à la Régie, prévoyant une mise en service en 2011,  
17 aucun budget n'a été prévu pour l'année 2012.

**TABLEAU 2**  
**DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2012 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	3 643	4 387	(744)
Travaux civils	2	-	2
Travaux électriques :			
aérien	2 529	21 315	(18 786)
souterrain	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>6 174</b>	<b>25 702</b>	<b>(19 528)</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	1 072	2 572	(1 500)
Contingence	-	3 855	(3 855)
<b>TOTAL</b>	<b>7 246</b>	<b>32 129</b>	<b>(24 883)</b>

### 3. ÉCHÉANCIER DU PROJET

- 1 Le Distributeur souhaite poursuivre son analyse afin de retenir la solution assurant la
- 2 pérennité et la fiabilité de l'alimentation dans le contexte de l'ouverture du territoire.